

Contreparties au RSA : le débat électoral mérite mieux que des propositions pauprophobes

ATD Quart Monde regrette profondément que la place faite à la lutte contre la pauvreté dans le débat présidentiel se limite essentiellement à des propositions qui, en plus de poser un regard stigmatisant sur les allocataires du RSA, remettent en cause le principe même de solidarité nationale.

Selon *Le Point*, Emmanuel Macron, qui doit annoncer son programme ce jeudi, envisagerait de contraindre les allocataires du RSA à travailler ou à se former pour continuer à percevoir leur allocation. Une proposition proche de celle de Valérie Pécresse, qui entend réserver le RSA aux seules personnes qui effectueraient chaque semaine quinze heures de bénévolat.

Ces propositions s'inscrivent dans une logique qui n'est pas nouvelle et qui se nourrit de préjugés aussi faux que tenaces. Derrière elles, se cache l'idée selon laquelle les allocataires des minima sociaux seraient des « assistés » qui « profitent du système », alors qu'une majorité d'entre eux se démène chaque jour. **Rappelons que le RSA n'est pas un choix, c'est le dernier filet de la solidarité nationale. Une solidarité qui n'est pas une charité que l'on accorderait aux plus démunis, mais un droit à des moyens convenables d'existence, qui est consacré par notre Constitution.**

Alors qu'il avait été conçu comme un soutien « plancher » et inconditionnel aux personnes en précarité, le RMI – puis le RSA qui l'a remplacé – ont progressivement été dévoyés. Avec ces propositions, il deviendrait une aide qui se mérite, réservée aux « bons pauvres » qui rempliraient leurs « devoirs ». C'est sur la même logique qu'a été construit le Contrat d'engagement pour les jeunes, institué par le gouvernement en mars 2022. Or, défendre l'idée selon laquelle les devoirs viendraient avant les droits, c'est quitter le domaine du droit pour entrer dans celui de la morale.

Ces propositions viennent par ailleurs dévoyer l'engagement bénévole, tout en éludant la question de l'accès à l'emploi. Bien sûr, l'engagement associatif, la reprise d'une activité ou d'une formation peuvent être un élément important de reconstruction des personnes en grande précarité. **Des personnes au RSA s'engagent déjà bénévolement, à ATD Quart Monde ou dans d'autres associations, avec cette volonté de se sentir utiles aux autres et à la société, de rompre l'isolement dans lequel peut enfermer la pauvreté. Mais cet engagement tient de l'ordre de la vie privée et ne peut – ni ne doit – être une contrainte.** Pour beaucoup de personnes en situation de précarité, ce bénévolat est d'ailleurs impossible pour de multiples raisons : santé dégradée, garde d'enfants coûteuse, difficultés de mobilité... Les personnes en situation de pauvreté veulent aussi et surtout pouvoir accéder à un emploi qui leur permette de vivre dignement avec leur famille, et non **d'une bribe d'activité non rémunérée, qui empêche de chercher un travail et s'apparente à du travail déguisé.**

En faisant porter la responsabilité de leur situation aux seuls individus, ces propositions tendent par ailleurs à occulter une autre réalité : le désengagement croissant de la société dans l'accompagnement des allocataires du RSA. Alors qu'un récent [rapport](#) de la Cour des comptes sur l'évaluation du RSA pointe de « graves lacunes de l'accompagnement social et socio-professionnel » des allocataires du RSA, la dernière étude de la Drees sur le sujet (2019), évalue qu'en 20 ans, les dépenses d'accompagnement sont passées de 20 % à 7 % du budget dédié.

Pour Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde : *« Que le débat électoral sur les questions de lutte contre la pauvreté se limite à de telles propositions qui stigmatisent les plus précaires, n'est pas digne. Les 9,3 millions de personnes qui vivent en situation de pauvreté attendent bien davantage. Dans une société qui doit faire face à tant d'instabilités, nous attendons de nos responsables politiques qu'ils reconstruisent des sécurités pour toutes et tous et en particulier pour les plus fragilisés, pas qu'ils détricotent celles qui existent et qui permettent tout juste aux gens de survivre. »*

ATD Quart Monde appelle notamment à :

- Augmenter le montant du RSA et mettre fin à son caractère différentiel pour permettre aux personnes de vivre dignement et de pouvoir se projeter plus sereinement dans l'avenir.
- Investir dans un accompagnement de qualité qui prenne en compte toutes les dimensions de la pauvreté, pour permettre à chacun un retour vers la formation ou l'emploi.
- Faciliter l'accès aux droits pour réduire le non-recours, en travaillant à l'automatisation et l'individualisation des prestations sociales et en faisant du numérique un outil d'accès aux droits plutôt qu'un outil de contrôle social.

Toutes les propositions d'ATD Quart Monde pour reconstruire les sécurités :

atdqm.fr/2022

CONTACT PRESSE

Emilie Perraudin / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org / 06 28 61 69 05